



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 29 et 30 Juin 2017

Intervention de Michel CHASSIER

Rapport N° 17.02.04 Communication sur les aides économiques mises en œuvre (Intervention générale)

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Ce rapport comporte deux parties : le bilan des aides attribuées en 2016 et des propositions pour optimiser les dispositifs.

Il manque à notre sens un troisième volet qui nous semble essentiel : l'évaluation des politiques, qui semble toujours poser autant de difficultés.

La Loi NOTRe parle bien d'un bilan quantitatif et qualitatif, mais cela reste assez vague et les circulaires portent davantage sur le contrôle que sur l'évaluation.

Cela signifie que nous ne savons pas mesurer l'impact des aides de Région en termes de développement économique et d'emploi.

En fait cette communication répond d'abord, et vous le soulignez, à l'obligation faite aux Etats membres par le gendarme européen de fournir un rapport exhaustif des aides accordées en matière économique afin de s'assurer qu'elles respectent bien les règlements imposés par la Commission.

Cette exigence fait référence aux articles 107 à 109 du Traité de fonctionnement de l'Union européenne, qui n'autorise l'attribution d'aides aux entreprises ou à des secteurs de production que de façon dérogatoire selon différents critères.

Comment peut-on parler dans ce contexte de stratégies régionales en matière de développement économique, ou même de stratégie au niveau de l'Etat ?

Nous pouvons le constater davantage encore avec les fonds dits « européens », pour lesquels nous ne faisons qu'instruire les dossiers et relayer les appels à projets, sur des objectifs et des programmes qui nous sont imposés, avec toutes les conséquences que cela entraîne.

On voit ainsi certaines zones rurales perdre leur classement en ZRR sans que nous soyons consultés.

La notion de proximité et le principe de subsidiarité devraient pourtant prévaloir, malheureusement ce n'est pas dans ce sens que marche M. Macron, qui souhaite au contraire renforcer les pouvoirs de Bruxelles.

Je laisserai le soin aux différents intervenants d'aborder plus en détail les chiffres contenus dans ce rapport et les propositions d'amélioration et de simplification, qui vont globalement dans le bon sens.

Mais cette communication est aussi l'occasion de se poser la question de l'efficacité globale des aides aux acteurs économiques.



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS

grpfn@grp.regioncentre.fr

fn-regioncentre.fr



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Question qui peut paraître iconoclaste alors que les Régions viennent de voir leur compétence en la matière élargie et confortée, mais qui mérite toujours d'être posée, car nous devons nous interroger sur la bonne utilisation des deniers publics, que l'on soit dans la majorité ou dans l'opposition.

Et il se trouve que la Cour des comptes a souvent dénoncé des dispositifs trop nombreux, trop complexes, donc peu lisibles, coûteux et assez peu efficaces.

Il est évident qu'un artisan, le chef d'une petite entreprise, n'a pas pour premier souci quand il commence sa journée de remplir un dossier pour obtenir une aide.

Pas plus que les agriculteurs d'ailleurs, qui voudraient tout simplement vivre décemment de leur production.

Malgré tout nous ne sommes pas hostiles, bien au contraire, sur le fait que l'Etat intervienne, relayé par les Régions, pour soutenir des secteurs stratégiques, la recherche, l'innovation, afin d'aider les entreprises à s'adapter et si possible à anticiper les grandes mutations économiques et industrielles dont le rythme s'accélère.

Ce n'est pas antinomique avec une économie de marché, pourvu qu'il ait des règles afin de permettre une concurrence saine mais loyale, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Le paradoxe c'est précisément que nous soyons contraints à mettre des aides économiques pour contrebalancer les effets néfastes des politiques nationales et européennes.

Ce sont parfois même des aides d'urgence, comme pour l'élevage en 2015, mais n'est-ce pas aujourd'hui le monde agricole qui se trouve très largement en situation d'urgence ?

Nous sommes convaincus également qu'il serait préférable d'alléger les charges qui pèsent sur les entreprises plutôt que de redistribuer une partie de ce qui a été prélevé, dans une logique qui rappelle un peu le système des Shadoks.

Certains allègements pourraient d'ailleurs cibler des zones en difficultés, et puisqu'il a été créé des zones franches urbaines, pourquoi pas aussi des zones franches rurales, davantage de modulation des taux de la CVAE, au-delà du périmètre strict des ZRR, de même que les commerces de proximité pourraient bénéficier d'une TVA réduite pour mieux résister à la grande distribution.

Evidemment cela relève d'une décision de l'Etat, applicable à l'ensemble des Régions.

Mais pour revenir à notre niveau, il est facile de comprendre que les aides régionales, même si leur volume augmentait, même si elles étaient encore plus efficaces, ne seront jamais suffisantes face aux ravages de la concurrence déloyale, intra et extra-européenne que nous continuons de subir sans réaction de nos gouvernants.

Vous me direz que les Français les ont choisis, c'est vrai, ils ont eu peur du changement, ils ont préféré ce qui leur a semblé le moins risqué.

Tout comme les parisiens qui acclamaient Daladier en 1938 à son retour de Munich. Ils pensaient aussi avoir évité le pire... qui malheureusement reste à venir.



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS

grpfn@grp.regioncentre.fr

fn-regioncentre.fr